

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2018

N° 2018-08-06

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept septembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 21

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 25

Exprimées par pouvoirs : 5

**Total (mini 19) : 30**

**Quorum atteint**

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marlène MOURIER à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Ghislaine SAVIN.

### Invités présents

Laurent HARO

### Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Etude vautours – Ouverture d'un poste pour accroissement temporaire d'activité de 3 mois.**

La Présidente rappelle aux membres du Bureau qu'à la demande du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, par délibération n° 2018-05-03 du 19 avril 2018, a accepté de co-piloter une étude intitulée "**Services écosystémiques et modèles économiques pour la restauration des écosystèmes : Recommandations à partir du cas de la réintroduction des vautours**". Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques et des PNA "Vautour fauve et activité d'élevage", "Vautour moine" et "Gypaète barbu".

Pour mener à bien cette mission temporaire, la Présidente propose de créer un poste de chargé de projet "Etude Vautours", contractuel, de catégorie A, à temps complet et ce pour une durée de 3 mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente ;
- **Décide** d'ouvrir, en application de l'article 3 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, un poste de chargé(e) de projet "**Etude vautours**", contractuel de catégorie A, à temps complet, pour une durée de **3 mois**, pour exercer les missions suivantes :
  - ◆ Co-piloter l'étude "Services écosystémiques et modèles économiques pour la restauration des écosystèmes : Recommandations à partir du cas de la réintroduction des vautours" ;
  - ◆ Assurer une mission de coordination entre les acteurs du « réseau vautours » pour la réalisation de l'étude sur la zone Baronnies – Vercors ;
  - ◆ Produire un rapport intermédiaire et un rapport définitif ;
  - ◆ Piloter la rédaction d'un guide de référence "pour réussir des réintroductions d'espèces" ;Et ce à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.
- **Décide** que la rémunération sera calculée sur la base de **I'IB 542 / IM 400**.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget.
- **Habilite** la Présidente à recruter un agent pour pourvoir cet emploi et à signer tout acte relatif à cet objet

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

  
La Présidente  
Henriette MARTINEZ